

Date : 12 mars 2025

## DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/MLI40/2025/001

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

### **Recrutement d'un cabinet d'architecture pour l'élaboration des cahiers de charge dans le cadre de la réhabilitation des centres de santé pour le projet LUA60 et ITA57**

L'UNFPA prévoit de recruter un cabinet d'architecture pour procéder à l'évaluation des besoins de chacun des établissements de santé préalablement identifiés avec le concours des différentes Directions régionales de la santé. Les présents termes de référence sont rédigés pour fournir les orientations au recrutement d'un cabinet d'architecture pour l'évaluation des besoins et le suivi des travaux de réhabilitation/ aménagement : **VOIR LES TDRs en attache**

**N.B. : Compte tenu des zones d'interventions qui sont nombreuses, veuillez noter qu'une cotation partielle est autorisée. Aussi, l'UNFPA se réserve le droit d'attribuer le marché à une ou à plusieurs entités / cabinets d'architectures en tenant compte de la conformité avec les TDRs, du délai d'exécution dans l'élaboration des cahiers de charges (2 semaines) et du coût le moins disant. Mais nous vous encourageons de postuler sur le maximum de zones de santé.**

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir le service et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

#### **I. À propos de l'UNFPA**

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

#### **Objectif :**

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un cabinet d'architecture pour l'évaluation des besoins dans un délais maximum d'un mois et le suivi du processus de réhabilitation et d'aménagement des maternités des centres de santé.

Missions du cabinet :

- Evaluer les besoins en réhabilitation pour dix-neuf (19) maternités des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou, Gao et Kidal (voir la liste en annexe)

- Evaluer les besoins d'aménagement de huit (08) maternités des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou et Bamako en vue de faciliter l'accès des femmes et filles handicapées aux services de santé maternelle et néonatale
- Evaluer les besoins de chaque centre pour une installation de dispositif d'énergie photovoltaïque.

**Tâches :**

- Effectuer des visites de sites pour identifier l'existant et dégager les gaps en faisant un parallèle avec les normes ;
- Profiter des visites des sites pour identifier les besoins pour une installation de dispositif d'éclairage solaire dans les centres ;
- Réaliser des entretiens avec les autorités sanitaires (médecins chef et ou le directeur de centre de santé communautaire, le représentant de l'ASACO) pour affiner l'analyse
- Effectuer le suivi régulier des différents processus de réhabilitation

Livrables : Compte tenu de l'urgence, les TDRs doivent être soumis au plus tard dans 2 semaines après l'attribution du marché

- Cahiers de charges détaillés à l'intention des entreprises BTP pour chaque zones de santé
- Un plan de démarrage avec chronogramme
- Rapport de mission de visite de sites
- Rapport d'évaluation des besoins/Gaps par site et par région avec estimation de coûts

## II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

|                             |                                                                                                                  |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du contact de l'UNFPA : | N'Diaye Coumba Sow<br>Ibrahim Haidara                                                                            |
| No. de tél. :               |                                                                                                                  |
| Adresse e-mail du contact : | <a href="mailto:csow@unfpa.org">csow@unfpa.org</a><br><a href="mailto:ihaidara@unfpa.org">ihaidara@unfpa.org</a> |

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **Mardi 18 mars 2025 à 12 :00 GMT** Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

## III. Soumissionnaires éligibles

La présente demande de devis est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles ; pour être considéré comme un soumissionnaire éligible dans le cadre de ce processus de sollicitation, vous devez respecter ce qui suit :

- Un soumissionnaire doit être une entreprise légalement constituée qui peut fournir les produits demandés et avoir la capacité juridique de conclure un contrat avec l'UNFPA pour livrer dans le pays, ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

- Un soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêts concernant le processus de sollicitation ou avec les termes de référence / spécifications techniques. Les soumissionnaires dont il s'avère qu'ils ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés.
- Au moment de la soumission de l'offre, le soumissionnaire, y compris tout membre d'un JV/Consortium, ne fait pas l'objet d'interdictions de passation de marchés découlant du [Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies](#) et n'a pas été suspendu, radié, sanctionné ou autrement identifié comme inéligible par [une organisation des Nations unies](#) ou par [le Groupe de la Banque mondiale](#).
- Les soumissionnaires doivent adhérer au Code de conduite des fournisseurs des Nations unies, qui peut être consulté en cliquant sur Code de conduite des fournisseurs des Nations unies.

#### IV. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les termes de références.
- b) Le formulaire de déclaration signé, à soumettre en stricte conformité avec le document.
- c) Le devis financier à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

#### V. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : **Mercredi 26 mars 2025 à 12: 00 GMT.**

|                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| Nom du contact de l'UNFPA : | UNFPA MALI                |
| Adresse e-mail du contact : | procurement.mli@unfpa.org |

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/MLI40/2025/001 – Recrutement d'un cabinet d'architecture pour l'élaboration des cahiers de charge dans le cadre de la réhabilitation des centres de santé pour le projet LUA60 et ITA57.** Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire chargé de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
- Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix.

## **VI. Vue d'ensemble du processus d'évaluation**

Les cotations seront évaluées sur la base de la proposition technique et du coût total des services (offre de prix).

L'évaluation sera réalisée en deux étapes par un comité d'évaluation ad hoc. Les propositions techniques seront examinées pour vérifier leur conformité technique avant la comparaison des offres de prix.

- Critères de notation : 40% technique, 30% expérience, 30% coût
- Les documents seront obligatoires pour les soumissionnaires : CV des experts, certificats, références, méthodologie.

Seront examinés les éléments suivants :

### **La fourniture des documents administratifs**

- Le Numéro d'Identité fiscale (NIF) ;
- Une copie de l'autorisation d'exercice (Registre de Commerce)
- Un agrément ou équivalent
- 

## **VII. Attribution**

En cas de résultat satisfaisant du processus d'évaluation, l'UNFPA prévoit d'attribuer Contrat de services professionnels sur la base d'un coût fixe au soumissionnaire ayant présenté l'offre techniquement acceptable la moins disante.

## **VIII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché**

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités des services spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

## **IX. Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

## **X. Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une

raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

#### **XI. Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

#### **XII. Contestation de la RFQ**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce processus, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation à M. le Représentant de l'UNFPA à l'adresse suivante, **Monsieur Mohamed Lemine Mohamed Beiba, [ould@unfpa.org](mailto:ould@unfpa.org)**. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par Mr Le Représentant, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement (PSB) à l'adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

#### **XIII. Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

## BORDEREAU DE PRIX

|                                                                                                                                                              |                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Nom du Soumissionnaire :                                                                                                                                     |                             |
| Date de la cotation :                                                                                                                                        |                             |
| Numéro de la demande de cotation :                                                                                                                           | RFQ N° UNFPA/MLI40/2025/001 |
| Devise de la cotation :                                                                                                                                      | XOF                         |
| Durée de validité de la cotation :<br><i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i> |                             |
| Durée de la livraison                                                                                                                                        |                             |

**Les tarifs proposés doivent être hors taxes, car l'UNFPA est exonéré de toutes taxes.**

| Article                                                   | Description                                                            | Unité   | Quantité | Prix Unitaire (FCFA) | Total (FCFA) |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------|----------|----------------------|--------------|
| Évaluation des besoins de réhabilitation (19 maternités)  | Évaluation complète des infrastructures et identification des gaps     | Forfait | 1        |                      |              |
| Évaluation des besoins d'aménagement (8 maternités)       | Évaluation pour faciliter l'accès aux services de santé maternelle     | Forfait | 1        |                      |              |
| Évaluation des besoins pour installation photovoltaïque   | Identification des besoins pour l'installation de dispositifs solaires | Forfait | 1        |                      |              |
| Visites des sites et entretiens avec autorités sanitaires | Analyse sur le terrain et entretiens avec responsables de santé        | forfait | 1        |                      |              |
| Suivi des travaux de réhabilitation                       | Suivi régulier des travaux de réhabilitation                           | Mois    | 2        |                      |              |
| Production des rapports d'évaluation et de suivi          | Rédaction et soumission des rapports demandés                          | Forfait | 1        |                      |              |
| <b>TOTAL</b>                                              |                                                                        |         |          |                      |              |



*Commentaire du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation RFQ N° UNFPA/MLI40/2024/011, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

|              |                                     |  |
|--------------|-------------------------------------|--|
|              | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu                        |  |

## DECLARATION FORM

The undersigned, being a duly authorized representative of the Company represents and declares that:

|    |                                                                                                                                                                  |                          |                          |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. | The Company and its Management <sup>1</sup> have not been found guilty pursuant to a final judgement or a final administrative decision of any of the following: | YES                      | NO                       |
|    | 1. Fraud;                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 2. Corruption;                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 3. conduct related to a criminal organization;                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 4. money laundering or terrorist financing;                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 5. terrorist offences or offences linked to terrorist activities;                                                                                                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 6. sexual exploitation and abuse;                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 7. child labour, forced labour, human trafficking; or                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|    | 8. irregularity (non-compliance with any legal or regulatory requirement applicable to the Organization or its Management).                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. | The Company and its Management have not been found guilty pursuant to a final judgment or a final administrative decision of grave professional misconduct.      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

<sup>1</sup> “Management” means any person having powers of representation, decision-making or control over the Organization. This may include, for example, executive management and all other persons holding downstream managerial authority, anyone on the board of directors, and controlling shareholders.

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                          |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3. | The Company and its Management are not: bankrupt, subject to insolvency or winding-up procedures, subject to the administration of assets by a liquidator or a court, in an arrangement with creditors, subject to a legal suspension of business activities, or in any analogous situation arising from a similar procedure provided for under applicable national law.                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. | The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision finding them in breach of their obligations relating to the payment of taxes or social security contributions.                                                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. | The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision which found they created an entity in a different jurisdiction with the intent to circumvent fiscal, social or any other legal obligations in the jurisdiction of its registered office, central administration, or principal place of business ( <i>creating a shell company</i> ). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. | The Company and its Management have not been the subject of a final judgment or a final administrative decision which found the Company was created with the intent referred to in point (5) ( <i>being a shell company</i> ).                                                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

The UNFPA reserves the right to disqualify the Company, suspend or terminate any contract or other arrangement between the UNFPA and the Company, with immediate effect and without liability, in the event of any misrepresentation made by the Company in this Declaration.

It is the responsibility of the Company to immediately inform the UNFPA of any changes in the situations declared above.

This Declaration is in addition to, and does not replace or cancel, or operate as a waiver of, any terms of contractual arrangements between the UNFPA and the Company.

**Signature:**

**Date:**



Fonds des Nations Unies pour la population  
Badalabougou Est, Immeuble Mangané  
Ancien MINUSMA, 3<sup>ème</sup> Etage  
<http://mali.unfpa.org>

**Name and Title:**

**Name of the Company:**

**UNGM N°:**

**Postal Address:**

**Email:**

---

**Annexe I :**  
**Conditions générales applicables aux contrats :**  
**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).